

**Séance ordinaire du conseil du lundi
 12 février 2024**

Bonjour à tous! Monsieur le maire débuta la séance avec l'énumération de bonnes nouvelles à Prévost: la clinique médicale qui accueillera bientôt entre 15 et 20 médecins; la garderie Les Bonheurs de Sophie qui comptera 48 places; une Maison des jeunes qui a ouvert grâce à l'implication exceptionnelle des citoyens; la boucherie d'Antan qui va ouvrir probablement en mars; la nouvelle école secondaire dont on attend l'annonce du bureau de la députée qui nous dit que c'est pour bientôt; une nouvelle bibliocommunautaire qui va créer un endroit de rencontres pour lire une revue, un livre ou pour participer à une activité culturelle ou communautaire. Bravo aux membres du conseil, ce sont des nouvelles encourageantes.

Des membres de la brigade des pompiers (une vingtaine) se sont pointés à la séance. Pendant la période de questions, le président du syndicat Guillaume Aspireault-Massé, a pris le micro pendant près de 10 minutes, nous apprenant que le contrat de travail de ces derniers n'a pas été renouvelé depuis le 31 décembre 2021. Selon les pompiers l'attitude de la Ville équivaut à un *lockout* déguisé. Un point d'achoppement est la garde de jour durant la semaine. Le maire rétorqua que cette mesure coûterait 600 000 \$ par année et que la Ville en n'a pas les moyens (voir Conseil de janvier 2024). Ceci provoqua l'ire du groupe de sapeurs présents et une cacophonie qui mena à un dialogue de sourds. Une médiatrice doit reprendre le dossier très bientôt.

Plan d'urbanisme et de mobilité durable – Le maire était fier de présenter le tout nouveau *Plan d'urbanisme et de mobilité durable* qui orientera l'avenir de notre territoire pour les prochaines années. Une capsule vidéo sera publiée dès le 13 février pour présenter les grandes lignes du plan et pour montrer, en images, l'avenir de Prévost qui se concrétisera étape par étape jusqu'en 2035.

Le maire invita les personnes qui sont seules et vulnérables ainsi que les personnes qui les côtoient à les inscrire dans un registre d'urgence administré par la Ville, qui servirait aux moments de sinistre majeur, d'inondation, de verglas, d'incendie, à fournir des personnes-ressources pour leur venir en aide au besoin. L'information sera bientôt disponible à l'hôtel de Ville.

Le projet d'un nouvel Écocentre a été abandonné. Ce dernier devait être situé sur une partie du terrain du Marché aux puces et le coût projeté de 500 000 \$ était rendu à 2 M\$. L'Écocentre de la rue Doucet demeure toujours en service ainsi que l'Écocentre de la MRC situé à Saint-Jérôme qui est ouvert à l'année.

La Ville fera l'acquisition d'un deuxième camion de 10 roues au coût de 400 000 \$, car lors d'un brous dudit camion, le service des infrastructures devient vulnérable; la particularité est qu'il servira de chasse-neige parce que la Ville décide dès l'an prochain d'effectuer une partie du déneigement dans certains secteurs liés à la direction des infrastructures de la ville.

Enfin, un peu d'espace durant les tempêtes de neige, en période hivernale, le stationnement automobile sera autorisé en tout temps dans un stationnement municipal si le stationnement n'est pas permis ailleurs pendant les tempêtes.

Le retard de paiement de taxes a amené 87 préavis de vente à être émis aux propriétaires concernés. Date de la vente pour taxes: jeudi 13 juin 2024, à 10h. Date limite pour payer à la Ville: 20 mars 2024.

Un mandat d'accompagnement juridique et de relation de travail de M^e Raynal Mercille a été reconduit pour l'année 2024 au coût de 40 000 \$. M^e Mercille pourra agir comme porte-parole de la Ville dans le cadre de la poursuite des négociations du renouvellement de la convention collective des pompiers de Prévost.

La firme Laurence s'est vu attribuer le mandat d'ingénierie pour la construction de la nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et de la rue Principale qui desservira les nouveaux projets sur l'ancien terrain de golf au coût de 211 500 \$.

Le marquage de la chaussée nous coûtera 137 163 \$ en 2024; l'année passée, c'était 122 670 \$.

Réserve financière pour projets à teneur environnementale – Projet de contenants réutilisables et retournables: la Ville, avec le fonds pour la consommation responsable, veut mettre en place un projet de contenants réutilisables et retournables chez

les commerces alimentaires de Prévost.

Ensemencement de la Rivière-du-Nord au coût de 6000 \$ et activité jeunesse de découverte de la pêche au coût de 3000 \$ pour les jeunes de 6 à 12 ans

Question du public – Marc Bilodeau s'inquiéta de la fourniture en eau potable à Prévost, le maire Germain répond que tout est sous contrôle et que les problèmes liés à la présence de manganèse sont réglés. Monsieur Bilodeau demanda aussi si la Ville pouvait subventionner l'achat de vélos électriques. Le conseiller Leckman répondit que si des fonds sont disponibles, ils seront plutôt investis à l'entretien de la piste

cyclable. – Gilles Raymond, de la rue Guénette, intervient sur la question de l'intersection Shaw-117 qui fut bouchée, et proposa que les gens puissent l'utiliser, mais en interdisant les virages à gauche dans les deux sens. – Christian Rodier de la rue Ross, qui s'installa dans le quartier du Vieux-Shawbridge il y a une douzaine d'années pour sa quiétude et son côté champêtre, s'inquiète du projet de construction de 20 à 30 logements de style condo sur le terrain de l'ancien centre communautaire. Il n'a pas été informé des développements et demande à être consulté. Le maire répondit que les citoyens seraient informés en temps et lieu.

**NATURELLEMENT
 Avec vous depuis 2009**

Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.
 À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus
 que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la
 tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

LES SENTIERS
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES
 MAGNUS POIRIER 100 ANS
 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

**Prév-automobiles
 mécanique 224-2771**
 3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0

Homme de service blitz du printemps

- 4 jours/semaine, 34 heures/semaine pour 7 semaines
- Équipe dynamique et professionnelle
- Atelier recommandé CAA 5 étoiles
- Bon salaire

Communiquez avec Richard
 au 450.224.2771
 ou par télécopieur au 450.224.8096
 ou par courriel
 prevautomecanique@videotron.ca